

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Sécheresse
Recensement de la population
Déco sapins de quartier
Boîtes de Noël en Comminges
Idée cadeau
Au court circuit
Les ateliers du SSIAD et du SAAD
Mémoire de papier(s)
Cérémonies du 11 novembre
Retour sur le Salon du livre
Actualités des associations
Actualités de l'APEAI
Nouvelles du RPI
Coordonnées utiles
Calendrier du mois



Décès de Jean-Louis IDIART

~ ~ ~

Le Maire, Jean-Claude Dougnac, et le Conseil Municipal de Mazères-sur-Salat ont la tristesse de vous informer du décès accidentel de Jean-Louis IDIART survenu le 30 novembre 2022.

Jean-Louis est né à Mazères-sur-Salat le 3 mai 1950. Il a été Maire de Mazères de 1977 à 2001, Conseiller Général de la Haute-Garonne de 1988 à 2015, Député du Comminges et Savès de 1993 à 2012.

Il a consacré sa vie à l'action publique, à son village, au Comminges.

Il a beaucoup œuvré pour sa commune menant à bien avec les conseils municipaux qui se sont succédés durant 4 mandats de nombreuses réalisations. Au nom des Mazériennes et des Mazériens, du Conseil Municipal et personnellement, je lui adresse mes remerciements pour tout ce qu'il a fait pour le village.

La municipalité lui rendra hommage dans le bulletin municipal de janvier 2023.

Samedi 10 décembre 2022 de 10 h à 18 h, une chapelle ardente sera dressée aux Pompes Funèbres de l'Olivier à Saint-Martory, à la salle des cérémonies. Celles et ceux qui le souhaitent pourront se recueillir, lui rendre hommage et signer le registre des condoléances.

Les obsèques auront lieu lundi 12 décembre 2022 :

- 14 h : Hommages à la salle du 1^{er} Mai
- 15 h : Messe à l'église de Mazères suivie de l'inhumation au cimetière dans le caveau familial

Le Maire,
Jean-Claude DOUGNAC

Comité de rédaction

Jean-Claude DOUGNAC
Elsa GUINGAN
Véronique PARENTI
Florence VILLARDI
Maryline FEUILLERAT
Geoffrey ZORZI

Rédaction administrative

Maryse BORDES
Nathalie MAILLEAU

Le Mot du Maire

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique avec une accentuation de la perte du pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs : coût de l'énergie, de l'essence, du gasoil, du gaz, des denrées alimentaires et des matériaux.

Le budget communal n'est pas épargné et il nous faut redoubler de vigilance. Comme vous l'avez lu dans le bulletin de novembre, notre priorité est l'attention portée à la consommation énergétique. Il y va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, dans nos écoles. Il faut veiller partout à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Nos dépenses d'électricité et de gaz se concentrent aux bâtiments communaux et à l'éclairage public.

Suite à la consultation sur Intramuros et à la réunion publique du 23 Novembre, le Conseil Municipal a décidé d'éteindre l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin et ceci dès que les moyens techniques le permettront. Un bilan sera fait au printemps pour déterminer la suite qui sera donnée à cette expérience.

Les engagements de la municipalité font de l'enfance et de la jeunesse une priorité. Nous assumons la responsabilité politique et budgétaire pour accueillir les enfants à l'école dans les meilleures conditions en maintenant une température de bien-être suffisante avec le chauffage dans les classes.

L'année 2022 aura été une année compliquée due à la crise économique et sociale, aux conditions climatiques avec la sécheresse, aux catastrophes naturelles à répétition et avec la guerre aux portes de l'Europe.

La reprise du COVID nous rappelle à l'ordre avec l'exigence de respecter les gestes barrières, de porter le masque dans les lieux publics, dans les salles exigües et là où il y a du monde. La prudence est de rigueur surtout pour les plus fragiles d'entre nous.

Les médecins recommandent de se faire vacciner contre la grippe et de faire les rappels du vaccin de la Covid .

Malgré cette ambiance morose, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de passer de beaux moments de partage et de bonheur, de bonnes fêtes avec vos familles et vos proches.

Nous avons aussi une pensée pour les personnes malades, les personnes seules, isolées, à toutes celles et ceux qui nous ont quitté en 2022.

Bonnes fêtes de fin d'année !

Bien à vous !

Jean-Claude Dougnac,
Maire de Mazères-sur-Salat



*Joyeuses fêtes
de fin d'année*



Sècheresse



Rappel de la procédure :

Les dégâts occasionnés par les catastrophes naturelles ne sont pas assurables de façon traditionnelle. Pour bénéficier d'indemnisation dans ce cadre, les personnes sinistrées doivent :

- déclarer l'évènement auprès de leur assurance dans les 5 jours suivant le sinistre,
- solliciter le maire de leur commune pour qu'il transmette à la Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au bénéfice de sa commune.

La Préfecture adresse cette demande au ministère de l'intérieur, accompagnée d'éléments techniques. Une commission interministérielle émet un avis favorable ou défavorable à la demande. Ensuite, le ministre de l'Intérieur accorde ou refuse la reconnaissance sollicitée de l'état de catastrophe naturelle. Un arrêté interministériel est alors publié au Journal Officiel. Cette décision est ensuite notifiée par le Préfet à la commune demandeuse. Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, le maire doit informer sans délai ses administrés qui disposent de 10 jours à compter de la date de publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel pour contacter leur assurance.

Vous trouverez ci-joint le modèle de lettre à transmettre à la mairie accompagnée de photos afin que la commune puisse constituer le dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour cause de sécheresse. Attention : l'arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle n'est pas systématiquement accordée.

Objet : Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

P. J : Photos

Monsieur le Maire,

En ma qualité de propriétaire, situé dans le ressort de votre commune, (préciser l'adresse...), j'ai le regret de vous informer que je suis victime de dommages provoqués par la sécheresse prolongée de ces derniers mois.

Pour me permettre de me faire indemniser par mon assureur « dommages » au titre de la garantie «catastrophe naturelle », il est nécessaire que la commune obtienne le classement de l'état de «catastrophe naturelle » par voie d'arrêté interministériel pour tous les dommages résultant de cet événement anormal.

Je vous remercie par avance de bien vouloir prendre en compte ma demande afin d'étayer votre sollicitation auprès de Monsieur le Préfet du Département de la Haute-Garonne.

Je vous serai obligé de bien vouloir m'informer des suites qui seront réservées à cette demande.

Vous remerciant de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à ma demande et dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

En début d'année prochaine aura lieu le recensement de la population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Les agents recenseurs

2 agents recenseurs vont se partager le recensement sur le territoire communal. Il s'agit de :



Cristèle Domanec



Nancy Génolini

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le **05.61.97.48.22**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

le-recensement-et-moi.fr.



Déco sapins de quartier



C'est le moment de venir décorer votre sapin de quartier, seul, entre amis ou en famille, n'hésitez pas à nous faire partager ce moment en nous envoyant une photo de votre pose devant le sapin !



Envoi des photos sur le facebook, Intramuros ou le mail de la commune. Merci.

Boîte de Noël en Comminges

Les boîtes de Noël, c'est reparti !

L'idée est simple : dans une boîte (à chaussures), il faut réunir un truc bon (tablette de chocolat, bonbons...), un truc chaud (gants, bonnet, écharpe, chaussettes...), un produit de beauté (un savon, un parfum...), un loisir (livre, jeu, jouets, cahier, stylo, ...) et un mot gentil ou un dessin.

Indiquer si c'est pour :

- Un homme
- Une femme
- Fille ou garçon (3 catégories : - 3 ans, - 10 ans, - 15 ans)

Ces boîtes, emballées pour Noël, seront ensuite distribuées aux plus démunis (via les associations partenaires : Restos du Cœur, Secours Populaire, Secours Catholique, Femmes de Papier...).

L'initiative est portée par l'association du Don du Sang de Salies et l'APEAI.

Dépôt en mairie tout au long du mois de décembre. Merci pour votre générosité !

Solidarité

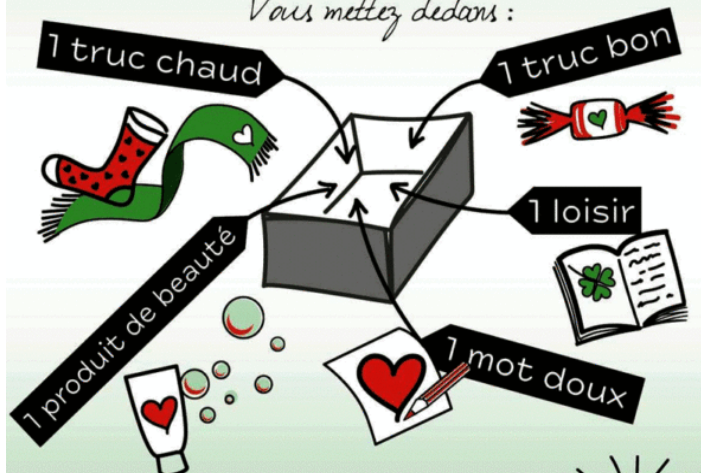
Composez des boîtes de Noël pour les plus démunis !

Un habit chaud, une douceur, un article de loisir, un produit d'hygiène, et un mot doux. Mettez le tout dans une boîte à chaussures. Les « boîtes de Noël » seront distribuées aux plus démunis.

BOÎTES DE NOËL
pour les plus démunis

1 boîte à chaussures

Vous mettez dedans :



... et ce que vous voulez !

Emballer la boîte et c'est parti !

Préciser sur le cadeau : M (mixte), H (homme), F (femme)

Idée cadeau

Madame Cristèle Domanec est une photographe récemment installée sur la commune. Elle vous présente son offre spécial Noël.

OFFRE SPECIALE NOEL (jusqu'au 31/12/22)

Idée de cadeau pas matérialiste!

Offrez une séance photo!

80 € au lieu de 150 €

(hors frais de déplacement)

Seul(e), en couple, en famille...

A votre domicile et/ou en extérieur

(15 photos numériques à télécharger via une galerie en ligne)

(Bon cadeau valable un an)

Appelez Cristèle Domanec photographe:

07 89 98 01 77



Au court circuit

L'épicerie citoyenne change de nom et devient « Au Court circuit »

Les ateliers du SSIAD et du SAAD



Le 21 et le 23 novembre Mazères a accueilli à la mairie les premiers ateliers sur la Mémoire.

Le jeudi 1^{er} décembre de 10h à 12h ou de 14h à 16h a eu lieu un atelier « sport adapté ».

Le prochain RDV est fixé au jeudi 19 janvier 2023 de 10h à 12h ou de 14h à 16h, pour un nouvel atelier « sport adapté ».

IL RESTE DES PLACES !

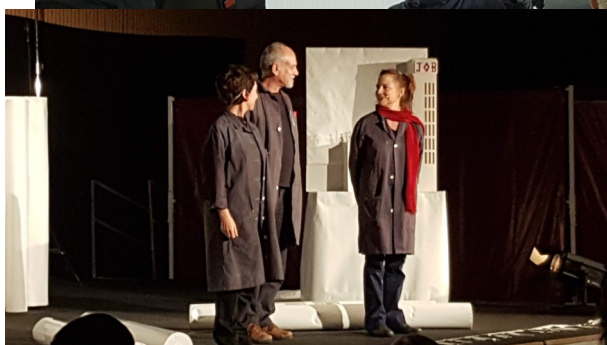
Inscrivez-vous, renseignez-vous, contactez-les :

SSIAD 05.61.98.49.35/ SAAD 05.61.97.85.94

saad.mane@cagiregaronnesalat.fr

Mairie de Mazères au 05.61.97.48.22

Mémoire de papier(s) le 5 novembre 2022



« MÉMOIRES DE PAPIER(S) »

Histoire ouvrière, écrits et témoignages

Le 5 novembre dernier, les Archives Départementales 31 (AD31) ont présenté le travail mémoriel sur l'histoire du groupe papetier, composé d'un fonds documentaire important (photos, documents administratifs..) et les témoignages filmés des « anciens », qui avaient accepté de parler de leur quotidien au sein de l'usine, afin de permettre notamment aux jeunes générations de comprendre l'évolution du monde du travail depuis le milieu du XX^{ème} siècle.

A partir de toutes ces sources documentaires, les AD31 ont réalisé des films pédagogiques qui ont été ainsi présentés lors de la soirée. Beaucoup de monde (une centaine de personnes) dont les habitants, des anciens salariés de l'usine, des élus.... Certains ont pris part aux discussions remarquablement animées par l'historien papetier J.M. Minovez durant le premier temps de la soirée.

Après une pause gustative appréciée offerte par la mairie, la deuxième partie de soirée a été l'occasion de présenter le spectacle « L'Usine Job : une épopée ouvrière » par la Compagnie « Une petite lueur », qui a porté une certaine émotion et permis de poursuivre les débats.

L'association remercie les AD31 d'avoir organisé un tel évènement en milieu rural et bien évidemment la mairie de Mazères qui a permis le très bon déroulement de cette soirée.

Les cérémonies commémoratives du 11 novembre

En présence des enfants de l'école et des autorités



Le 11 novembre 2022, nous avons célébré le 104^{ème} anniversaire de l'armistice de la guerre 1914/1918. Dans toutes les villes et tous les villages de France les noms de ces héros sont gravés à jamais dans la pierre du monument aux morts pour se souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté et la paix. Pendant 4 années, pas une seule famille n'a été épargnée par les ravages de cette guerre. A Mazères 47 jeunes hommes ont été emportés dans cette guerre inhumaine. Je veux remercier les enseignantes qui ont organisé la participation active des enfants à cette commémoration. Ils ont lu un texte, cité le nom chaque Mazérien mort pour la France, ils

ont déposé pour chacun une fleur et chanté la Marseillaise. Cette participation est évidemment plus qu'un symbole, c'est un acte d'éducation, de transmission de la mémoire porteur d'un message de respect des valeurs républicaines et d'espoir de paix.

Elus, anciens combattants, corps constitués, gendarmerie, pompiers, de nombreuses et nombreux citoyens étaient présents pour rendre hommage aux poilus.

Merci à toutes et à tous de votre présence le 11 Novembre, qui est un jour férié certes, mais surtout une journée de commémoration et de lutte pour la paix !!!

Retour sur le Salon du livre



les organisateurs: la 3CGS représentée par le Président M. François Arcangeli, Mme Corinne Ortet de la commission culture ainsi que M. Stéphane Duron



Les auteurs présents : Gilles Vincent, Jacques Lavergne, Mary Aulne, Pascale Dewanbrechies, Laurence Taleirach, Daniel Pagès.



atelier d'écriture "adulte" sur l'invention d'un "Incipit" proposée par l'autrice Pascale Dewanbrechies



spectacle "Ailleurs" de la compagnie Ribambelle



Association EMERGENCE - Actualités de décembre



*L'équipe de l'association
vous souhaite
De joyeuses fêtes de fin
d'Année !!*

Pour un cadeau original :

Pensez aux bons cadeaux !!

Sophrologie –Relaxation- Gestion du stress –émotion...

Conseil en Image



BON CADEAU

pour une ETUDE en

Conseil en Image et Communication

* Colorimétrie * Morpho-silhouette * Style * PACK complet

Laisser vos ressources émerger,
et votre Etre s'éveiller...

réserve à M.

Offert par le

Séance réalisée par :

Stéphanie Lagrange Sophrologue et Conseillère en Image et communication

Bon valable 6 mois



BON CADEAU

pour une SEANCE de RELAXATION

réserve à M.

Offert par le

Laisser vos ressources émerger,
et votre Etre s'éveiller...

Séance réalisée par :

Stéphanie Lagrange Sophrologue et Conseillère en Image et communication

Bon valable 6 mois

EMERGENCE

Un concept sur la valorisation
de l'estime de soi

SOPHROLOGIE

CONSEIL EN IMAGE

DEVELOPPEMENT

PERSONNEL

Sur RDV uniquement

Renseignements détaillés : 06.84.93.12.48 ou www.stephanie-lagrange.fr

Lieu d'accueil : 10 rue la Carretière

LA CAVE DE LA GOULOTTE OCCITANE ANNONCE

CE MOIS DE DÉCEMBRE



**JEUX DE
SOCIÉTÉ
VIN CHAUD
9 DÉC.**

**CADEAUX
DE NOËL
16 DÉC.**

USINE RIZLA+ MAZÈRES-SUR-SALAT

**OUVERTURE TOUS LES VENDREDIS DE 17H À 22H
FERMETURE EXCEPTIONNELLE LES 23 ET 30 DÉC.**

SUIVEZ-NOUS SUR LES INTERNET



LAGOULOTTEOCCITANE



WWW.LAGOULOTTEOCCITANE.COM

Samedi 10 décembre

de 9 h à 13 h

ZI La+

VIDE HANGAR

**(mobilier, vêtements,
électroménager, divers articles)**



Organisation :

**Association Solidarité
en Cagire Garonne Salat**

MCS Montagne

Les sorties du mois :

* **Samedi 3** : but montagne de Lege, accès Binos, départ 8h, durée 6h, responsables Annick Bagur 06.70.93.02.41 et Nadine Sirgue 07.81.12.57.30.

* **Mercredi 7** : but étang bleu cirque embans, accès Pla de Ressec Gourbit, départ 8h, durée 5h, responsables Gerard Fouert 06.29.64.35.84 et M. Christine Baillon 06.88.09.49.70.

* **Dimanche 11** : but Pic de Montaut, accès Parking station Nistos, départ 8h, durée 5h,

responsables Anick Sanhes 06.10.70.16.37 et Jean Pierre Allard 06.07.47.59.26.

* **Samedi 17** : but cabane repas de Noël, départ 8h, responsables Robert Calvayrac 06.78.19.03.07 et Annick Bagur 06.70.93.02.41.

* **Mercredi 21** : but cabane repas de Noël, départ 8h, responsables Bernard Cottet 06.11.12.29.00 et Nicole Pujol Galy 06.85.24.25.56.



BCM TENNIS

LE BON DEBUT DE SAISON DU BCMT

Le Boussens Cassagne Mazères Tennis peut être fier de ses différentes équipes. En championnat Régional Senior Plus Gan, l'équipe 1 + 35 ans Hommes termine seconde de poule, l'équipe 2 +35 ans Hommes finit troisième de poule et l'équipe +55 ans Hommes finit 5^{ème} de poule. Félicitation à Marc Faggionato, Fabrice Palazzi, François Barousse, Ludovic Ponsolle, Arnaud Signol, Régis Bouchet, Ludovic Cazelles, Romain Clarence, Jeremy Damian, Jean-Marie Nguyen, Emmanuel Ortega pour les +35 ans et Philippe Peyriguer, Antoine Livoti, Michel Tauzy, Olivier Courtoux et Patrick Hirschy pour les + 55 ans.

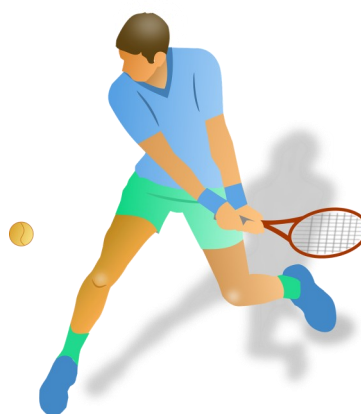
En Coupe Bonnefont, les équipes 1 et 2 finissent 1^{ère} de poule et joueront les phases finales, quant à l'équipe 3 Hommes, elle finit 5^{ème}.

En coupe Junior, une équipe 15/16 ans Garçons et une équipe 15/16 ans Filles représente le club.

Les prochaines échéances en équipe, une équipe Hommes sera engagée en Challenge Laffont de décembre à janvier, des équipes jeunes seront en Trophée Tribu Caisse d'Epargne de décembre à mars, deux équipes Hommes en challenge du

Comminges. Courant mars, trois équipes Hommes défendront les couleurs du BCMT lors du championnat Régional Caisse d'Epargne.

Quelques dates importantes de la saison : Tournoi de Padel caritatif en fin d'année, des tournois de Padel au printemps, le loto du BCM le 5 Mars 2023. Le tournoi Adulte aura lieu du 22 avril au 6 mai 2023 et le tournoi Jeunes Magic Circuit du 19 au 26 août 2023 avec rassemblements du 19 au 20 août 2023. Retrouver l'actualité du club sur la page Facebook «Boussens Cassagne Mazères Tennis», Instagram « bcmtennis0394 » et twitter « BCM TENNIS » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>.



Recettes du mois : la bûche de Noël



Bûche au chocolat et passion

POUR 4 PERSONNES -Préparation : Préparation 12 min - Cuisson 18 min

Biscuit roulé au citron vert et chocolat

- 2 jaunes d'œufs
- 3 œufs entiers
- 135 g de sucre en poudre
- 85 g de farine
- 4 blancs d'œufs
- 85 g de sucre en poudre
- 1 zeste de citron vert haché
- 25 g de cacao en poudre

Crème passion

- 12,5 cl de crème à 33% de MG montée bien ferme
- 150 g de fromage blanc à 40% de MG
- 1 gousse de vanille
- 15 g de sucre glace
- 2 fruits de la passion décoquillés
- 1 kiwi vert épluché

Décor

- 40g de copeaux de chocolat
- 1 mangue épluchée
- 1 cuil. à soupe de fruits de la passion frais
- 2 cuil. à soupe de noix de coco râpée
- 2 cuil. à soupe de miel



1° Préchauffez le four à 210°C. Dans un saladier, montez les jaunes avec les œufs entiers et les 135g de sucre au ruban, ajoutez la farine à la Maryse. Divisez en deux l'appareil, le premier mélange avec le zeste de citron vert, le second avec le cacao en poudre, réservez-les. Dans la cuve du batteur, montez les blancs d'œufs avec les 85g de sucre pour qu'ils forment un bec d'oiseau. Divisez en deux les blancs montés et incorporez-les à chaque préparation. Coulez l'appareil au citron vert sur une feuille en silicone beurrée, déposée sur une plaque à pâtisserie, puis coulez-y la préparation chocolatée, mélangez délicatement sans atteindre le fond. Tapez légèrement sur votre plan de travail pour homogénéiser le biscuit. Enfourez pour 5 minutes.

2° Mélangez le fromage blanc avec la pulpe de la vanille, le sucre et le fruit de la passion. Incorporez à la crème montée. Réservez au frais. Taillez le kiwi en petits cubes.

3° Sortez le biscuit du four et retournez-le sur un torchon humide, enrroulez-le dedans et laissez refroidir. Coupez la mangue en morceaux et mixez-la pour obtenir une purée. Mélangez-la avec le fruit de la passion. Nappez le biscuit déroulé de crème chantilly puis ajoutez les cubes de kiwi. Roulez le biscuit sans l'écraser et déposez-le dans un plat.

4° Nappez à l'aide d'un pinceau la bûche de purée de mangue et parsemez de copeaux de chocolat et noix de coco râpée. Réservez la bûche au frais.

Nouvelles du RPI

Voici le texte écrit par les enfants à l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre.

« Cécile notre maîtresse aurait préféré nous raconter de belles histoires qui nous font rêver et voyager mais elle nous a parlé de guerre.

Ce n'est pas facile car nous sommes jeunes et nous ne pouvons pas tout comprendre à notre âge. Mais nous aurions fini par savoir qu'il y a eu des guerres et qu'il y en a malheureusement encore dans le monde.

Elle n'avait pas le droit de nous mentir et de nous cacher la vérité même si cette vérité n'est pas belle.

Et puis ces guerres font partie de notre histoire et toutes nos familles ont été touchées par ces guerres.

Nos grands-parents, nos arrière-grands-parents et nos familles ont tous un souvenir de la guerre et en ont souffert un jour.

Certains d'entre eux étaient petits et on vu leur papa, leur papi partir à la guerre, d'autres sont allés à la guerre laissant leur famille. Certains sont revenus et d'autres pas.

Pour nous la guerre c'est comme une dispute mais très forte entre des pays qui ne s'aiment pas et qui sont jaloux les uns des autres.

Ce sont des personnes qui défendent leur pays avec des armes. Ils tuent pour défendre les autres. Ils se battent et se sacrifient pour les autres et pour leur pays. Ils aiment leur pays.

La guerre c'est un sentiment grave car les personnes sont en danger et disparaissent. Pour nous la guerre c'est nul, ça ne sert à rien et ça nous fait peur.

Elle apporte beaucoup de malheurs aux familles qui vivent dans la peur et la tristesse de perdre un être cher.

La guerre tue des hommes et des femmes mais aussi elle abîme la nature et des animaux meurent aussi. »

RENCONTRE AVEC MONSIEUR FERRE

Jeudi 17 novembre nous avons eu le plaisir d'accueillir à l'école Monsieur René FERRE et Manu ALCAIDE. Ils sont venus avec une collection impressionnante de pierres et d'objets. Passionné d'histoire et surtout de l'époque de la préhistoire Monsieur FERRE a cherché et trouvé des traces de notre passé en se promenant dans la campagne de Mazères-sur-Salat et de St Martory.



Nouvelles du RPI (suite)

Il nous a raconté à quoi servaient les pierres au temps préhistorique. Il nous a appris les noms de beaucoup d'entre elles. Certaines pierres ont été trouvées mais on ne sait pas encore à quoi elles servaient.

Nous avons aimé partager cette après-midi avec eux et nous espérons qu'ils reviendront vite nous voir.

L'AFRIQUE

Notre tour du monde continue. Jusqu'aux vacances de Noël nous sommes partis découvrir le continent africain.



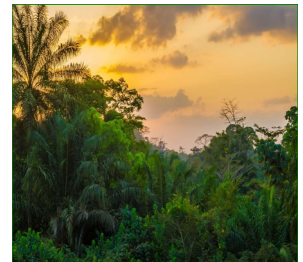
Savez vous qu'en Afrique il y a 3 grands paysages ?

Le désert avec un climat très sec (il ne pleut jamais) où vivent le dromadaire, le fennec, la gerbille et des serpents.

La forêt avec un climat humide où vivent le gorille, le chimpanzé, des serpents, l'hippopotame, le léopard et l'éléphant.



La savane avec un climat tropical (la température ne descend jamais sous 18°) où vivent le lion, l'éléphant, le zèbre, la girafe, le rhinocéros, la hyène, l'antilope....



Actualités de l'APEAI

Marché

DE NOËL

10 Décembre 2022

SALIES DU SALAT

 10H 18H AUX THERMES

Animations
 Artisanat Producteurs
 Restauration

SALIES DU SALAT

BOURSE AUX JOUETS

SAMEDI 10 DECEMBRE 2022

LES THERMES

 De 10h00 à 17h00

Buvette
 & Restauration

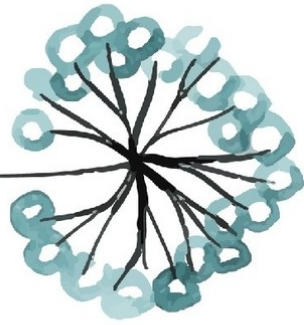
Tarif : 2€ le ml

Renseignements & Inscriptions

 Tél : 06.22.52.15.14

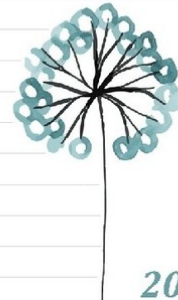
 Mail : ghislaineescaigaapeai@gmail.com

MAIRIE	Ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 15 h à 18 h 30 - Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : contact@mazeres-sur-salat.fr Tél du Maire : 06.70.30.83.21 <i>site internet</i> : www.mazeres-sur-salat.fr Service scolaire : 05.61.97.48.22
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h
MEDIATHEQUE	Mercredi 11h à 12h et samedi : 10 h à 12 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Services de Soins : 05.61.98.49.35
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél. : 05.61.90.51.17
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SALIES-DU-SALAT	Ouverture les lundis et jeudis de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.80.70 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h,
ENEDIS	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31
GRDF	Dépannage gaz : 0 800 473 333
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA)	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80
SIEA des vallées de l'Arbas et du Bas	05 61 90 58 40
DECHETTERIES	- Mane : - du lundi au samedi : 8h00-11h50 et 13h30-17h 20 - Saint-Martory : - mardi, mercredi, vendredi, samedi : 8h00-11h50 et 13h30-17h20 - jeudi : 13h30-17h20
SECURITE SOCIALE	CPAM - 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30
ASSISTANTE SOCIALE	Permanence les mardis matins de 9 h à 12 h à la Maison des Solidarités à Salies - Tél : 05.61.89.95.00
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95
SERVICES DE SANTE A MAZERES	Médecin Dr FAURE 05.61.97.48.59 Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC 05.61.97.46.08 Eric VIALAS, Infirmier 06.81.68.19.01 Allo Fred Taxi (conventionné) déplacements privés et médicaux 24h/24 et 7j/7 06.28.77.18.25
PHARMACIES DE GARDE	04.12 : Ph. Tari Saint-Martory 05.61.90.23.39 11.12 : Ph. Cazelles Martres 05.61.98.80.13 18.12 : Ph. Castan Boussens 05.61.90.00.04 24 & 25.12 : Ph du Salat Mazères 05.61.97.46.08 31.12 & 01.01 : Ph. Des Thermes Salies 05.61.90.56.51
MEDECINS DE GARDE	Pour joindre un médecin composer le 15 ou le 3966: - tous les soirs de la semaine après 20 h - du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés



Décembre

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	Noël
						Jour de l'An



2022

